

Aux origines du français langue étrangère : un pédagogue picard, Gabriel Meurier (1520 - 1587?).

Numéro d'inventaire : 1999.02974

Auteur(s) : Evelyne Berriot-Salvadore

Type de document : article

Éditeur : Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego (Varsovie)

Date de création : 1987

Description : Tiré à part avec couverture de la revue.

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 165 mm

Notes : Article paru dans les Acta Philologica 17 Glottodydactica.

Mots-clés : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation
Français, langue étrangère

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 13

8/20

ACTA PHILOLOGICA

17

GLOTTODYDACTICA



WYDAWNICTWA UNIwersYTETU WARSZAWskiego
1989

Warszawa 1987

Nr 17

Evelyne Berriot-Salvadore

AUX ORIGINES DU "FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE":
un pédagogue picard, Gabriel Meurier (1520-1587?)

"Je voudrois premierement bien scavoir ma langue et celle de mes voisins ou j'ay plus ordinaire commerce... Je voudrois qu'on commenceast a promener l'enfant dez sa tendre enfance par les nations voisines ou le langage est plus esloigné du nostre."
(Montaigne, Essais, I, 25)

Montaigne, pour avoir écrit ces quelques lignes, passe pour un précurseur. Gabriel Compayre, dans l'*Histoire critique des doctrines de l'éducation* (Paris, T.T, p. 105) souligne combien une telle recommandation est, au XVI^e siècle, remarquable.

Pourquoi, en effet, apprendre une autre langue vernaculaire lorsque le latin suffit à communiquer, dans cette Europe des humanistes, des théologiens et des politiques¹? On parle latin aussi bien chez les Morus en Angleterre, que chez les Colonna en Italie ou les Estienne en France ... Sans doute, pour l'élite intellectuelle et sociale de la Renaissance, l'enseignement des langues vivantes apparaît comme un raffinement, comme un ornement supplémentaire de l'esprit. Surtout lorsque la pratique d'une langue, dans une conjoncture politique particulière, devient brusquement signe d'appartenance à une caste. C'est le cas, dans l'Angleterre d'Henri VII et d'Henri VIII, avec le français²; c'est le cas, dans la France de Catherine de Médicis, avec l'italien³.

¹A propos du latin et du développement des langues vulgaires, voir Colette Demaizière, *Latin et langues vulgaires au XVI^e siècle, en France: un problème de communication*, (in) *La latinité hier, aujourd'hui, demain*, Actes du congrès international, Avignon, 1978.

²Même si, depuis le XIV^e siècle, le français a été abandonné comme langue officielle par les rois d'Angleterre, il reste la langue parlée dans l'aristocratie; Henri VII donne aux enfants royaux un précepteur picard, Gilles de Wes, qui remplit bien sa tâche puisque Henri VIII parle couramment le français et s'adresse toujours aux étrangers de sa cour dans cette langue. Sur la situation linguistique de l'Angleterre au XVI^e siècle, voir S. Simon, *Education and Society in Tudor England*, Cambridge Univ. press, 1967.

³Les humanistes français qui s'élèvent contre le parler des courtisans, déformé par les italianismes, dressent un tableau linguistique fort intéressant; ainsi Henri Estienne avec ses Deux dialogues du nouveau langage français

prendre les langues étrangères et tout particulièrement le français⁷. Mais la formation philologique et la pratique pédagogique de Gabriel Meurier confèrent à ses ouvrages destinés à l'enseignement des langues une unité méthodologique sans précédent.

Natif d'Avesnes en Picardie, il est, comme bien des intellectuels de son temps, attiré par le rayonnement de la grande métropole qu'est alors Anvers. Il n'a pas trente ans lorsqu'il s'y installe en 1547, avec le plus précieux des bagages: sa connaissance du français, de l'espagnol, de l'italien, de l'allemand et de l'anglais. Pendant quelque temps, il offre ses services et sa plume aux négociants et se familiarise avec le monde des affaires, mais il songe bientôt, dans cette ville cosmopolite, à tirer parti de sa compétence de philologue. Dès 1548, il se fait inscrire dans la confrérie des Maîtres et ouvre une école de langues. Il exerce durant de longues années, puisque les archives de la ville mentionnent son nom comme Doyen de la communauté en 1564, et 1572, jusqu'au moment où il est exclu pour des raisons à la fois personnelles et religieuses, en 1579⁸.

Les très nombreux ouvrages, édités entre 1557 et 1589, intègrent l'expérience d'un praticien à la réflexion d'un philologue qui possède trois langues romanes et deux langues saxonnes. Ses manuels, délibérément, se présentent comme une „méthode" d'apprentissage, car la plupart d'entre eux sont destinés, en priorité, aux élèves de son école, ainsi que l'attestent les comptes de ses deux libraires Christophe Plantin et Jean van Waesberghe⁹. Pour les ouvrages didactiques - qui seuls nous intéressent ici¹⁰ - grammaires et lexiques d'une part et d'autre part

⁷ Les Allemands ne ressentent pas, semble-t-il, un très grand attrait pour la langue française et Gérard de Vivre s'installe sur un terrain à conquérir, comme il l'écrit lui-même dans la préface de la Briefve institution... (Cologne, 1568): „Depuis quatre ou cinq ans (...) j'ay commencé à instruire, en ceste vostre ville de Couloigne, la jeunesse en la langue françoise, ce qu'auparavant personne (...) n'a continué: à cause possible, qu'a la pluspart il a semblé chose malaisée, ou du tout impossible, en ce Pays; opinion certes, desja tant enracinée au cerveau du commun populaire, qu'a grand peine se sont peu persuader du contraire". Gérard de Vivre publie également une sommaire Grammaire françoise touchant la lecture, declinaisons des noms et conjugaisons des verbes, le tout mis en françois et allemand (Cologne, 1566).

⁸ On trouvera tous les détails biographiques dans l'article de W. de Vreese, pour la Biographie nationale de Belgique, 1897, Tome 14, col. 700 à 763.

⁹ Le journal de vente de Plantin signale 425 exemplaires des Conjugaisons flamen francoyses remis à Meurier le 3 décembre 1561, qui sans doute les vendait à ses élèves. L'usage de ses livres, leur prix modique, leur format réduit, expliquent du reste que si peu se soient conservés et qu'il faille aujourd'hui en rechercher les très rares exemplaires à la Bibliothèque Nationale de Paris, à la Bibliothèque Royale de Bruxelles ou à la Bibliothèque Universitaire de Gand.

¹⁰ G. Meurier est également l'auteur de plusieurs recueils de proverbes et de sentences morales; voir, par exemple, le Thresor de sentences dorées proverbes et dictz communs, reduits selon l'ordre alphabetique. Avec le bouquet de philosophie morale, reduit par demandes et responses, Rouen, 1578.

